



## VILLE DE L'ISLE-ADAM

### DÉCISION DU MAIRE N°62/2023

**Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental du Val d'Oise pour les travaux de rénovation des vestiaires et du club house du Tennis.**

Le Maire de L'Isle-Adam,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-21 à L2122-23.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2020, donnant délégation au Maire.

Considérant que la commune souhaite réaliser des travaux de rénovation des vestiaires et du club house du Tennis (travaux de remplacement de menuiseries, création de sanitaires PMR, rénovation des peintures et maçonneries).

Considérant qu'à cette fin la commune sollicite l'aide financière du Conseil Départemental du Val d'Oise au titre dispositif du « Equipements sportifs ».

Considérant que le pourcentage de financement est de 25% du montant HT des travaux, avec un plafond de dépense de 1 000 000 € HT pour les travaux de rénovation.

### DÉCIDE

- **d'autoriser** le Maire ou son représentant à constituer et transmettre au Département du Val d'Oise la demande de subvention pour les travaux de rénovation des vestiaires et du club house du Tennis, au titre du dispositif de « Equipements sportifs », pour un montant sollicité de 17 862,21€.

L'Isle-Adam, le 26 mai 2023,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219503133-20230526-62-2023-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 26/05/2023

Mise en ligne le 26 mai 2023

Le Maire de L'Isle-Adam,

Sébastien PONIATOWSKI

*Délais et voies de recours : Conformément aux dispositions du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, 2-4 boulevard de l'Hautil BP 30322 - 95027 Cergy-Pontoise cedex , ou sur internet, à l'adresse [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication.*

B.P.90083 - 95290 L'ISLE-ADAM  
TÉL.: 01.34.08.19.19 - FAX MAIRIE : 01.34.08.19.18 - FAX CASTELROSE : 01.34.08.19.75  
[www.ville-isle-adam.fr](http://www.ville-isle-adam.fr)

Toute correspondance doit être adressée à l'attention de Monsieur Le Maire  
[s.poniatowski@ville-isle-adam.fr](mailto:s.poniatowski@ville-isle-adam.fr)